

Portrait

Philippe Jahshan, associatif sans frontières

Elu le 5 octobre dernier, le nouveau président du Mouvement associatif a toujours aimé les larges horizons tournés vers l'international. À l'occasion des échéances électorales, Philippe Jahshan souhaite affirmer le rôle central du tissu associatif dans une société française fragilisée.

Forcément, on fait un parallèle. Quand on apprend que le nouveau président du Mouvement associatif a fui à l'âge de 13 ans le Liban en guerre, on pense à ces milliers d'adolescents syriens arrivant, seuls ou en famille, chez nous. Qui sait, si dans 20 ou 25 ans, certains d'entre eux n'auront pas des hautes responsabilités dans la société française ? Philippe Jahshan, 40 ans, est né au Liban et l'a quitté en 1989, juste avant que la guerre civile ne cesse. Et tout cela l'a vacciné, à tout jamais, contre les identités fermées et les communautarismes. « *Je me sens très français pour l'histoire de la République. Mais je me sens aussi parisien, citoyen du monde. Toutes mes identités sont indivisibles.* » Par rapport à son pays d'origine, il confesse des sentiments ambivalents : attirance et méfiance. « *Le Liban a beaucoup changé, pas forcément en bien. Et il souffre encore de ses fractures* ».

Ce n'est sans doute pas totalement par hasard si Philippe Jahshan a atterri à l'ONG Solidarité Laïque¹. Après des études de lettres, il s'est spécialisé lors de sa formation à Sciences Po sur les questions de développement. Le stage qu'il décroche à Solidarité Laïque pour suivre des projets de développement au Maroc et au Liban, débouche sur une embauche. Le voilà chargé de mission, puis responsable pour la zone

Méditerranée, avant de devenir directeur des programmes. « *Pendant 15 ans, j'ai travaillé avec des pairs en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie autour de projets de développement* », raconte-t-il.

Avocat de l'aide au développement

En 2014, Philippe Jahshan est élu à la présidence de Coordination Sud qui regroupe 170 ONG de l'humanitaire et du développement, soit pratiquement tout le spectre associatif. Cette structure fait pression auprès des pouvoirs publics pour accroître le soutien de la France à l'effort de développement. Une tâche ardue ! « *Depuis 10 ans, nous constatons un déclin de cette aide, analyse le président de Coordination Sud. Sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, des acquis, comme le Haut conseil pour la coopération internationale, ont été déconstruits. Depuis l'arrivée de François Hollande, nous avons eu des signes positifs comme les Assises du développement et de la coopération qui ont débouché sur une loi d'orientation pour le développement. Malheureusement, la baisse des financements engagée depuis 2010 n'a pas été inversée.* » La France consacre 0,37 % de son PIB à l'aide au développement, alors qu'officiellement, on vise (toujours ?) les 0,7 %... N'a-t-il pas l'impression de prêcher dans le désert ? « *Je ne sais pas, répond-il. Je*

constate cependant que la crise des réfugiés et l'instabilité au Sahel, notamment, nous renvoient à la question du développement. La seule réponse ne peut pas être militaire. » En 2015, Philippe Jahshan a intégré le Conseil économique, social et environnemental (Cese) au titre des associations. Pour la première fois, les membres de ce collège n'ont pas été désignés par les pouvoirs publics, mais par le Mouvement associatif qui a mis en place une procédure interne pour choisir des candidats. En octobre dernier, Philippe Jahshan a été rapporteur devant le Cese d'un avis sur la politique française de coopération internationale qui plaide pour un « *consensus fort* » dans ce domaine.

Une tête, trois casquettes

Ce mois d'octobre a aussi été celui de son élection à la tête du Mouvement associatif, suite à la démission de Nadia Bellaoui, devenue secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement. Mais trois casquettes (Coordination sud, Cese et Mouvement associatif) pour un seul homme, est-ce tenable ? Il répond tranquillement à cette objection. « *Solidarité Laïque me détache entièrement pour l'exercice de mes responsabilités, si bien que je m'y consacre à temps plein. D'autre part, ces trois mandats me semblent intimement liés.* » Et d'expliquer qu'il est important de mieux articuler les positions du



« Les associations jouent un rôle essentiel dans le maintien ou la reconstitution du lien social. »

1^{er} février 2003

Philippe Jahshan réalise sa première mission au Maroc avec Solidarité Laïque

4 décembre 2014

Il devient président de Coordination Sud

5 octobre 2016

Il est élu président du Mouvement associatif

Mouvement associatif avec les travaux au Cese. Il plaide également pour une meilleure imbrication de la défense du fait associatif au niveau national et international, un lien qui lui semble insuffisant actuellement.

À quelques mois des échéances électorales, Philippe Jahshan compte bien mettre en avant l'importance du mouvement associatif. « Les décideurs ne se rendent pas compte de ce que nous représentons, estime-t-il. Sur le plan économique, les associations constituent 3 % du PIB et 80 % des emplois de l'ESS. Politiquement, l'entrée dans une association permet un apprentissage du fonctionnement démocratique. Les membres d'associations votent

davantage aux élections que les autres citoyens. Enfin, nous jouons un rôle essentiel dans le maintien ou la reconstitution du lien social pour lutter contre l'isolement. » De façon très pratique, il compte défendre la Charte des engagements réciproques entre le mouvement associatif et les pouvoirs publics signée en 2014. « Il ne suffit pas de signer des textes au plus haut niveau ; il faut les faire vivre sur le terrain », explique-t-il, en s'inquiétant des coupes sombres opérées par certaines régions dans les budgets associatifs. Il se félicite que le Premier ministre, lors de la rencontre du 7 octobre, ait annoncé, outre le crédit d'impôt pour les associations (voir encadré), la mise en place d'une commission

pour évaluer le respect de cette charte. Mais Philippe Jahshan a également conscience que le mouvement associatif va devoir s'interroger sur son fonctionnement interne. Avec cette question : ses modes de représentation indirecte et très pyramidale sont-ils toujours adaptés aux nouveaux réseaux sociaux et à la digitalisation ? « Les associations traditionnelles, explique-t-il, sont confrontées à un double défi : d'une part, le développement de mobilisations horizontales qui ne se retrouvent pas dans le cadre associatif classique ; d'autre part, l'entrepreneuriat social qui entre parfois en concurrence avec les associations. » Le président du Mouvement associatif se déclare ainsi « extrêmement prudent » sur les investissements à impact social, expérimentés dans le social et médico-social. Le remplacement en 2014 du terme « conférence permanente des coordinations associatives » (CPCA) par celui de « Mouvement associatif » a, selon lui, une conséquence directe. « Nous devons assumer ce changement et être toujours en mouvement ». ♦

Léon Chaboisseau

Les associations auront aussi leur CICE

Il aura fallu une longue mobilisation du mouvement associatif dont l'Uniopss, soutenu par quelques parlementaires, pour que le gouvernement corrige son oubli concernant le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) institué en 2013. Quatre ans après sa mise en œuvre pour les entreprises, un dispositif voisin (un crédit d'impôt de 4 % sur la masse salariale constituée pour les salaires inférieurs à 2,5 Smic) devrait s'appliquer à partir du 1^{er} janvier prochain. Selon le gouvernement, cela pourrait représenter un apport de 600 millions d'euros.

1. Association créée en 1956, suite aux événements de Budapest par des syndicalistes enseignants, qui rassemble aujourd'hui une cinquantaine d'organisations (dont l'Apahj et la fédération des PEP)